

1/2
journée

Accessibilité des aveugles et malvoyants

Pour

Pour tout professionnel travaillant ou désirant travailler à l'**accessibilité des contenus** pour les personnes aveugles et malvoyantes: les (post-) producteurs de cinéma, les réalisateurs, les responsables de studio son, les responsables de salle de cinéma, les responsables accessibilité (télévision, site internet, salle de théâtre, musée, événementiel, secteur touristique), les responsables politiques, les communes, les entreprises, les services publics, etc.

Quand ?

Le **9/6**
de 9h30 à 13h00
ou le 16/10
de 9h30 à 13h00

Où ?

Au **TRAKK**
16, Avenue Reine Astrid
à 5000 Namur

Combien ?

95 euros HTVA
(114,95 euros TVAC).
Une facture vous sera donnée
lors de la formation

Quoi ?

Qu'est-ce que l'audiodescription ? Dans quel(s) domaine(s) l'audiodescription peut s'appliquer ? Comment cela fonctionne techniquement ? Quels sont les différents types d'audiodescription ? Comment reconnaît-on une audiodescription de qualité ? Quelles sont les chartes qualitatives en vigueur autour de l'audiodescription et comment les comprendre ? Quels sont les coûts d'une audiodescription ? Les délais ? Les procédures de travail ? Peut-on tout audiodécrire ?

Inscription :

Envoyer nom, prénom et profession à contact@p-a-f.be au plus tard **pour le 2 juin 2023** (pour la formation du 9 juin) et du **9 octobre 2023** (pour la formation du 16 octobre). Vous recevrez alors la confirmation à votre inscription et l'invitation à payer.

